

05/05/2020

Afin d'assurer la sécurité sanitaire des élèves, de leurs familles et des personnels, un certain nombre de mesures ont été décidées :

### **Port du masque**

- Les adultes seront équipés de masques « grand public ». Le port sera obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées. C'est notamment le cas des personnels intervenant auprès des plus jeunes ou d'élèves à besoins éducatifs particuliers, pendant la circulation au sein de la classe ou de l'établissement, ou encore pendant la récréation. Il est recommandé dans toutes les autres situations.
- Pour les élèves de l'école élémentaire, le port du masque est possible mais pas obligatoire et à condition que ceux-ci soient en mesure de le porter sans risque de mésusage. Les masques seront fournis par les familles.
- Pour les élèves de maternelle, le port du masque est interdit sauf en cas de pathologie particulière, dans ce cas les parents devront se rapprocher du médecin scolaire.

### **Accueil des élèves**

- L'obligation d'instruction s'impose à tous, en classe ou à la maison.
- Les élèves seront accueillis par groupe de 15 maximum en élémentaire et 10 en maternelle.
- L'équipe enseignante établira des groupes en fonction des besoins des familles et de critères pédagogiques ; les enfants ne seront pas nécessairement accueillis dans leur classe habituelle, ni par leur enseignant(e) habituel(le).
- Les groupes d'élèves constitués seront accueillis à l'école par alternance 2 jours / 2 jours : les élèves de grande section de maternelle, CP, CM2, enfants de soignants, etc. en priorité. Le retour des autres niveaux de classe sera fixé lorsque nous aurons connaissance du nombre exact d'enfants scolarisés.
- L'enseignement à distance sera poursuivi mais ne sera pas nécessairement assuré par l'enseignant de la classe de référence.
- Les élèves devront en permanence respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.
- Les classes seront réaménagées pour que chaque élève ait sa propre table ; les jeux collectifs et l'échange de matériel sportif seront interdits ; en maternelle, les coins jeux seront fermés et les enfants travailleront sur des activités individuelles et autonomes, sur des tables et espaces délimités individuels.
- En récréation, tous les jeux ne permettant pas de garantir la distanciation seront inaccessibles (structures, jeux de ballons, etc.).
- Les horaires d'accueil et de départ seront échelonnés afin de limiter les brassages entre élèves et les regroupements de parents ; Les parents ne seront pas autorisés à pénétrer dans les écoles, y compris en maternelle.
- Les récréations seront échelonnées par groupes de classes. La distanciation devra également être appliquée.

## **Hygiène**

- Chaque élève recevra dès le premier jour d'école une information pratique sur les gestes barrières, la distanciation physique et l'hygiène collective. Celle-ci sera adaptée à l'âge des enfants.
- Le lavage des mains sera organisé plusieurs fois par jour, les passages aux sanitaires seront régulés.
- Les locaux et matériels devraient être nettoyés et désinfectés plusieurs fois par jour, conformément aux instructions gouvernementales et les classes seront aérées plusieurs fois par jour.
- Chaque famille s'assurera de surveiller l'apparition éventuelle de symptômes chez son enfant et de prendre chaque jour sa température avant son arrivée à l'école (celle-ci doit être inférieure à 37,8 °C).
- En cas d'apparition de symptômes évocateurs chez un élève, celui-ci sera immédiatement isolé et les familles seront contactées et devront venir chercher leur enfant sans délai.

## **Rôle des parents**

Toutes ces précautions sont nécessaires pour assurer la sécurité de vos enfants et des personnels, mais elles seront très inhabituelles pour vos enfants. Aussi, nous avons besoin de votre concours pour dialoguer avec eux et anticiper tous les questionnements qui pourraient naître à propos de cette organisation.

Il est important que la formation aux gestes barrières soit abordée dans un premier temps à la maison.

Si vous avez changé récemment de numéro de téléphone, veuillez nous transmettre celui-ci.

Nous faisons notre possible pour permettre à chacun d'aborder cette reprise dans les meilleures conditions.

L'équipe enseignante.